

Résolution sur le renforcement de la résilience sanitaire mondiale dans les pays partenaires

2026/2731(RSP) - 17/09/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 319 voix pour, 142 contre et 19 abstentions, une résolution sur le renforcement de la résilience sanitaire mondiale dans les pays partenaires.

Malgré des progrès significatifs en matière de santé ces 25 dernières années, les avancées ralentissent et le monde n'est pas en voie d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies relatifs à la santé. Selon le rapport des Nations Unies sur les ODD pour 2025, les maladies infectieuses et non transmissibles demeurent des menaces majeures et constituent des facteurs de risque importants. Le Parlement a souligné que **des systèmes de santé solides et résilients sont indispensables** au développement économique, à la stabilité sociale et à la sécurité nationale des pays partenaires.

Soulignant que la stratégie **Global Gateway** offre l'opportunité de renforcer les infrastructures sanitaires, les systèmes de santé numériques, les capacités de production pharmaceutique et le développement des effectifs de santé dans les pays partenaires, tout en consolidant les partenariats mutuellement bénéfiques, le Parlement a insisté sur le fait que l'UE devrait continuer à **se positionner comme un partenaire mondial fiable en matière de santé**, en promouvant une coopération internationale fondée sur des règles, tout en réduisant les dépendances stratégiques et en renforçant la résilience face aux futures menaces sanitaires transfrontalières.

La résolution reconnaît **l'urgence de renforcer la capacité des systèmes, des communautés et des institutions du monde entier** à prévenir, à se préparer, à absorber et à s'adapter aux menaces sanitaires mondiales, dans un contexte d'incertitude géopolitique, de nombre croissant d'épidémies, de baisse du financement de la santé, de stagnation des progrès en matière d'objectifs de santé mondiale, d'inégalités persistantes entre les sexes et d'instrumentalisation croissante de la santé.

Il a été souligné que le renforcement de la résilience sanitaire mondiale constitue à la fois **un objectif de développement et un investissement stratégique** pour la sécurité et la stabilité européennes et mondiales. En effet, la réduction des investissements internationaux dans la santé affaiblit la préparation collective, accroît l'exposition aux menaces sanitaires transfrontalières et risque de diminuer l'influence diplomatique et la crédibilité internationale de l'UE. Les députés ont noté que **l'Initiative pour la résilience sanitaire mondiale (IRSM)** envoie un signal politique fort: la santé mondiale doit demeurer une **priorité stratégique** pour l'UE, dans un contexte d'instabilité géopolitique et d'inégalités croissantes, de réduction de l'aide au développement et d'augmentation des risques sanitaires mondiaux.

Le Parlement a demandé que cette ambition s'accompagne **d'engagements politiques et financiers concrets** afin de défendre la santé mondiale comme un droit universel et un bien public mondial. Il a réitéré son appel à un soutien continu de l'UE, notamment par le biais de l'initiative Global Gateway, pour renforcer la préparation mondiale face aux menaces sanitaires en investissant dans les capacités de prévention, de préparation et de réponse des pays partenaires.

Financement

Le financement mondial de la santé a chuté de plus de 50% entre 2021 et 2025, et de nouvelles réductions sont attendues d'ici 2030. À cet égard, les États membres ont souligné que les récentes réductions de l'aide

publique au développement (APD) consacrée à la santé vont à l'encontre de la reconnaissance croissante du fait que l'investissement dans la santé est une priorité stratégique où convergent les intérêts des donateurs et des partenaires.

La résolution a invité la Commission et les États membres à **soutenir les pays partenaires dans le renforcement de leurs institutions et de leurs capacités de gouvernance**, notamment en matière de gestion des finances publiques et de mobilisation des ressources nationales, ainsi que dans l'élaboration de plans nationaux de viabilité du financement de la santé, y compris, le cas échéant, pour progresser vers la réalisation des engagements de financement internationalement reconnus. Elle a plaidé pour une **utilisation coordonnée des instruments de financement de l'UE**, le cas échéant, associée à des outils de financement innovants et à une assistance technique, afin d'obtenir des résultats durables en matière de santé dans les pays partenaires.

Offre et stocks mondiaux

La résolution préconise la mise en place et le **renforcement de stocks régionaux et nationaux de contre-mesures médicales essentielles**, ainsi que de mécanismes coordonnés pour leur déploiement rapide en cas d'urgence sanitaire. La Commission et les États membres sont invités à soutenir la diversification des chaînes d'approvisionnement mondiales en technologies de la santé par le biais d'investissements coordonnés, de garanties, de financements mixtes et de partenariats public-privé dans les pays partenaires.

La Commission devrait également soutenir les **achats groupés mondiaux** et les mécanismes d'accès équitable aux vaccins, aux diagnostics, aux traitements et aux autres technologies de santé essentielles, en tirant les enseignements de COVAX et en veillant à ce que les futures interventions d'urgence évitent la fragmentation, les restrictions à l'exportation et les mécanismes d'autoprotection nationale qui compromettent la préparation mondiale.

Soutenir la coopération mondiale et le multilatéralisme

Le Parlement a réaffirmé son ferme soutien à un multilatéralisme efficace, placé sous l'égide de l'OMS, afin de combler les lacunes actuelles en matière de résilience sanitaire mondiale. Il a souligné que l'UE devait continuer d'agir comme **un partenaire fiable et engagé sur le long terme** pour relever les défis sanitaires mondiaux et l'a appelée à renforcer son soutien politique et financier aux organisations multilatérales telles que l'OMS, Gavi (l'Alliance du Vaccin), le Fonds mondial et la CEPI.

L'UE et ses États membres sont appelés à contribuer au renforcement de l'efficacité, de la transparence et de la responsabilité de l'OMS. Les États membres ont exhorté l'UE à consolider son rôle dans la gouvernance mondiale de la santé, notamment en faisant avancer les travaux de la réunion de haut niveau des Nations unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles.

Transparence

La Commission devrait améliorer la transparence, le suivi et le compte rendu des financements de l'UE pour la santé mondiale, notamment au titre de l'Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale - Europe mondiale, en élaborant des indicateurs clairs pour mesurer l'impact et l'efficacité de sa contribution au renforcement des systèmes de santé.

Lutter contre la désinformation en matière de santé

Le Parlement a appelé la Commission et les États membres à renforcer et à coordonner leurs efforts pour lutter contre la désinformation, la mésinformation et la manipulation de l'information étrangère en matière

de santé dans les pays partenaires, à rétablir la confiance dans les politiques de santé publique fondées sur des données probantes et à améliorer les connaissances en matière de santé et la confiance dans les vaccins.

Voie à suivre

La Commission est invitée à présenter une **feuille de route claire** et un plan de suivi pour la mise en œuvre de la communication intitulée «Renforcer la résilience sanitaire mondiale dans un contexte de changements géopolitiques» et à faire régulièrement rapport au Conseil et au Parlement, notamment sur le déploiement des initiatives phares incluses dans la communication.

Enfin, le Parlement a souligné que l'ambition de l'UE de **jouer un rôle moteur dans la santé mondiale** doit s'appuyer sur un financement adéquat, prévisible et durable des systèmes de santé mondiaux. Il a insisté sur la nécessité d'intégrer la résilience sanitaire mondiale parmi les objectifs du prochain cadre financier pluriannuel, en prévoyant une **allocation budgétaire claire** au titre d'instruments pertinents tels que l'Instrument Europe mondiale et Horizon Europe.